



SANTÉ



Venez faire le point sur vos vaccinations !

Le Département de la Dordogne participe à la Semaine européenne de la vaccination, du 22 au 28 avril 2024, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.

Publié le 15 avril 2024

Le Département de la Dordogne participe à la **Semaine européenne de la vaccination**, du 22 au 28 avril 2024, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.

Le Centre Départemental de Vaccination se tient à votre disposition pour effectuer, gratuitement, toute vaccination ou rappel de vaccination dont vous pourriez avoir besoin, ainsi que les membres de votre famille. Les professionnels de santé répondront aux questions que vous vous posez.

En apportant votre carnet de santé ou de vaccination, **venez faire le point sur vos vaccinations lors de la journée portes ouvertes le mardi 23 avril.**

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 05.53.02.03.93. Le centre départemental de vaccination est ouvert toute l'année, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Vaccinations obligatoires pour les nourrissons

Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	18-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG														
DTP														Tous les 10 ans
Coqueluche														
Hib														
Hépatite B														
Pneumocoque														
ROR														
Méningocoque C														
Rotavirus														
Méningocoque B														
HPV														

SEMAINE DE LA VACCINATION

22 AU 28 AVRIL

Mardi 23 avril 2024
9h-12h et 13h30-17h
PORTES OUVERTES

Informations Vaccinations



**Amenez votre
carnet de santé
ou de vaccination**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION

Ouvert au public pendant toute l'année
Du lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h
Informations et conseils - Vaccinations sur RDV

